

Archives départementales des Hauts-de-Seine

GUIDE DES FONDS DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES HAUTS-DE-SEINE

Séries anciennes (antérieures à 1790)
Série L (1790-1800)

2003, MAJ 2013

SÉRIE A

SÉRIE A

ACTES DU POUVOIR SOUVERAIN ET DOMAINE PUBLICAVANT 1790

1. PRESENTATION.

La série A n'est pas représentée aux Archives départementales des Hauts-de-Seine.

La série A est constituée d'une part des actes du pouvoir souverain, ordonnances et arrêts d'Ancien Régime, d'autre part des archives du domaine royal et des biens donnés en apanage aux princes de sang. Sa composition se prête donc difficilement à un « découpage » de fonds permettant un partage de documents vers les nouveaux départements de la région parisienne.

Les Archives de Paris n'ont pas de série A : tous les actes qui auraient pu lui être attribués sont conservés aux Archives nationales.

La série A des Archives des Yvelines comprend des « résidus » des fonds des principaux services composant la Maison du Roi et rassemble une grande quantité de cartes et plans d'un remarquable intérêt.

2. SOURCES COMPLEMENTAIRES.

Archives nationales

- O¹. Maison du Roi.

Châteaux et bâtiments du roi.

O¹ 1514 à 1536. Châteaux de Meudon, Chaville , Verrière, Bellevue. XVII-XVIIIe s.

O¹ 1708. Château et écuries de Saint-Cloud. XVIIIe s.

Inventaires d'œuvres d'art des châteaux.

O¹ 1965-1968. Inventaires des châteaux de Meudon, Chaville (...). XVII-XVIIIe s.

Inventaires.

O¹ 3379-3496. Inventaires, états d'estimation et de distribution de meubles, relevés de fournitures des châteaux et maisons royales de Bellevue, Madrid, Meudon, Saint-Cloud (...).

Domaine de la Couronne.

O¹ 3802-3863. Meudon et les seigneuries en dépendant : Aubervilliers, Bellevue, Bièvre, Chaville, Clamart, Cottigny, Fleury, Triveau, Ursines, Vélizy, Villacoublay, Villebon, , Viroflay. XII-XVIIIe s.

O¹ 3864-3868. Sèvres. XVII-XVIIIe s.

O¹ 3870. Saint-Cloud. XVII-XVIIIe s.

Archives départementales des Yvelines

- A 7-15 . Garde-Meuble de la Couronne.

Etats et inventaires du mobilier envoyé ou prêté dans différents hôtels de Versailles ou dans les châteaux de Marly, Compiègne, Saint-Cloud, et aux Tuileries. 1734-1790.

- A 146-181. Domaine de Meudon uni au domaine de Versailles.

Inventaire des titres, mémoires, aveux et dénombrements, terriers, ensaisnements, ventes, échanges, donations, travaux concernant le domaine de Meudon : Viroflay, Clamart, Fleury (comm. Meudon), Vélizy, Chaville, plans et cartes du château, par cet jardin de Meudon, parc et château de Bellevue (comm. Meudon) ; dénombrement des héritages dont M. Le Tellier, seigneur de Chaville, a composé les bâtiments et cours qui accompagnent le château de Chaville. 1575-1789.

Voir aussi Suppl. A 6-9, 37.

- A 182. Domaine de Saint-Cloud.

Etat des traitements des diverses personnes attachées aux bâtiments et jardins de Saint-Cloud et des logements dépendant de Saint-Cloud. 1789.

Voir aussi Suppl. A 6-10.

- A 243-496. collection Matis, arpenteurs géographes du Roy. 1685-1764

Plans concernant les parcs de Meudon et Chaville, le château de Madrid (Neuilly), Asnières, Vanves, Issy, Gennevilliers.

- **A 497-627, collection Laseigne, arpenteur géographe du Roy. 1658-1789.**

Plans concernant Chaville, Marnes, Ville d'Avray, le jardin et le parc de Meudon.

Instrument de recherche

Annick BEZAUD, *Guide des archives des Yvelines et de l'ancien département de Seine-et-Oise. Tome 1. Séries anciennes (séries A à H)*, Conseil général des Yvelines, 2002.

SÉRIE B

SÉRIE B

COURS ET JURIDICTIONS D'ANCIEN REGIME

1. PRESENTATION

L'Ile-de-France appartenait au ressort du Parlement de Paris, qui jugeait en appel les affaires venues des juridictions ordinaires de son ressort, et en première instance certaines causes privilégiées ou évoquées par le roi. Entre autres juridictions, les bailliages et sénéchaussées (dont la prévôté de Paris) ainsi que les présidiaux (quand ils ne jugeaient pas en dernier ressort) ressortissaient au Parlement de Paris. Le bailliage de Versailles ne lui fut rattaché qu'en 1751.

A Paris, de nombreux seigneurs laïcs et ecclésiastiques se partageaient, non sans de multiples conflits, l'administration de la justice. L'édit de février 1674 supprime ces divers tribunaux et réunit ces juridictions au siège présidial de la Prévôté et Vicomté de Paris, c'est-à-dire au Châtelet de Paris. Un certain nombre furent cependant rétablies par la suite.

Comme pour toutes les autres institutions d'Ancien Régime, il existait à la veille de la Révolution française autant de dépôts d'archives que de sièges de juridictions. Mais la centralisation des archives préconisée par les lois de 1789 et 1794 a conduit à transférer les archives des juridictions dont le siège était à Paris aux Archives nationales et non aux Archives départementales. C'est ainsi que la plupart des fonds des juridictions ordinaires sont conservés aux Archives nationales dans la sous-série Z². Les Archives de Paris n'ont reçu que les fonds des juridictions secondaires de banlieue.

Les juridictions ordinaires, royales et seigneuriales, connaissaient de toutes sortes de matières, civiles et criminelles. Les affaires qu'elles traitent enseignent le chercheur sur de multiples aspects d'histoire économique et sociale, histoire des mentalités, histoire juridique, histoire locale...

2. DEVOLUTION DE L'ANCIEN DEPARTEMENT DE LA SEINE (DB)

- D2B2, Bailliage de Colombes

Pièces du greffe.

1606-1742

- **D3B2 /1-9, Prévôté de Courbevoie**

Affaires civiles et criminelles : jugements, dossiers de procédure ; tutelles, scellés.

1636-1790

10 cartons, 2 m.l.

Dévolution en 1993.

Instruments de recherche :

Répertoire numérique dactylographié

3. DEVOLUTION DE L'ANCIEN DEPARTEMENT DE LA SEINE-ET-OISE (9 B ET 13 B).

- **Prévôté de Chaville (9 B / CHA_1)**

Pièces du greffe.

1550-1686

- **Bailliage de Meudon (9 B / MEU_1-281).**

Registres d'enregistrement des édits et déclarations du roi, 1730-1790. Registres des audiences ordinaires, 1449, 1625-1792. Registres d'insinuation des donations entre vifs, 1731-1790. Registres d'enregistrement des saisies réelles, 1702-1790. Registres divers, 1682-1790. Pièces du greffe, civil, 1622-1749 ; criminel, 1650-1752 ; civil et criminel, 1750-1791. Causes portées en appel, 1730-1738. Qualités de sentences, 1767-1790.

Prévôté de Clamart, 1578-1703.

Capitainerie des Chasses, 1593-1777.

Prévôté de Fleury, 1600-1727.

Juridiction d'Aubervilliers, XVIIe, 1788-1789.

1449, 1578-1790.

- **Bailliage et châellenie de Rueil (9 B / RUE_1)**

Pièces du greffe.

1680-1763.

- **Prévôté de Saint-Cloud (9 B / SCL_1-251)**

Registres d'audience, 1595-1790. Pièces du greffe, 1612-1788 ; pièces diverses, XVIIe – 1792.

1595-1792.

- **Prévôté et châellenie de Sèvres (9 B / SEV_1-125)**

Prévôté des Célestins de Paris. Registres d'audience, 1603-1747 ; tabellionage, 1646-1702 ; pièces du greffe, 1653-1739.

Chatellenie de Sèvres. Registres d'audience, 1636-1755 ; tabellionage, 1634-1754 ; pièces du greffe, 1632-1757.
Pièces diverses, 1643-1788.

1603-1788.

- Prévôté de Ville d'Avray (9 B / VIA_1-4)

Registres d'audience, 1653-1735.

1653-1735.

- Cahiers de doléances (13 B 1-11)

Chaville, Clamart, Meudon, Sèvres, Ville d'Avray.

1789.

32 m.l.

Dévolution en 1987.

Instruments de recherche :

Pour le bailliage de Meudon :

Jacques LEVRON et René GIRAUD, *Répertoire numérique de la Série B. Cours et juridictions de l'Ancien Régime*, Fascicule I : 1 B à 12 B (*Prévôté de l'Hôtel du Roi et bailliages royaux*), Versailles, 1967.

Pour les autres juridictions :

Répertoire numérique dactylographié.

4. SOURCES COMPLEMENTAIRES

Archives nationales

- B^A et B III, Elections aux Etats généraux

B^A 61-64 B, prévôté et vicomté de Paris *intra-muros* et *extra muros*. Procès-verbaux des assemblées électorales des trois ordres, cahiers, lettres, mémoires.

B III 103-112, Transcription sur registre des papiers relatifs aux Etats généraux, dirigée par Camus, 1790. Prévôté et vicomté de Paris *extra muros*.

Les microfilms en sont disponibles sous les cotes 1 Mi 1-28, 35.

- **Y, Châtelet de Paris**

Le Châtelet est le siège de la juridiction prévôtale, bailliagère et présidiale pour Paris et sa banlieue. Le prévôt de Paris, bailli royal, reçoit en appel les affaires des juridictions royales et seigneuriales de son ressort.

- **Z², Juridictions ordinaires**

Z² 18-47, Antony-Verrières (1505-1673) ; Z² 60-61, Asnières (1670-1738) ; Z² 202, Bagneux(1616-1617) ; Z² 391-476, Boulogne et Mesnus (1572-1791) ; Z² 477-485, Bourg-la-Reine (1635-1738) ; Z² 776-783, Châtenay (1651-1719) ; Z² 786-819, Châtillon (1512-1720) ; Z² 905-914, Clamart (1607-1658) ; Z² 947, Courbevoie (1645) ; Z² 1027-1029, Fontenay-aux-Roses (1527-1788) ; Z² 1069-1095, Gennevilliers, Asnières et Villeneuve-la-Garenne (1563-1792) ; Z² 1146-1255, Issy et Vaugirard (1470-1790) ; Z² 1330, Meudon (1572) ; Z² 2567, Nanterre (1343-1785) ; Z² 2608-2663, Neuilly (1581-1790) ; Z² 3986/2, Rueil (1740-1745) ; Z² 4002-4005, Saint-Cloud (1450-1760) ; Z² 4193-4211, Sceaux, Le Plessis-Piquet, Châtillon, Bourg-la-Reine, Fontenay et partie de Bagneux (1635-1791) ; Z² 4212, Sèvres (1587-1664) ; Z² 4244-4266, Suresnes et La Celle (1463-1789) ; Z² 4388-4420, Vanves (1436-1790) ; Z² 4421-4423, Vaucresson (1601-1604) ; Z² 4693/2, Villiers-la-Garenne, 1684-1687.

- **Z^{1E}, Eaux et Forêts**

Z^{1E} 1-315, Maîtrise particulière des eaux et forêts de Paris.

Le ressort de la maîtrise de Paris incluait celui de la prévôté de Paris. Voir Z^{1E} 305-306, pièces relatives à l'étendue et à la compétence de la maîtrise particulière de Paris.

Instruments de recherche

Béatrice HYSLOP, *Répertoire critique des cahiers de doléances pour les Etats généraux de 1789*, Paris, 1933 et *Supplément au répertoire critique des cahiers de doléances de 1789*, Paris, 1952.

CH.-L. CHASSIN, *Les élections et les cahiers de Paris en 1789*, T. IV, *Paris hors les murs*, Paris, 1889.

Guide des recherches dans les fonds judiciaires de l'Ancien Régime, Paris, Archives nationales, 1958 .

Il s'agit d'un guide des fonds conservés aux Archives nationales. Voir notamment les chapitres suivants :

- Yvonne LANHERS, « Y. Châtelet de Paris », p. 161-220 ;
- Suzanne CLEMENCET, « Z². Juridictions ordinaires royales et seigneuriales », p. 379-390 ;
- Michel ANTOINE, « Z^{1E}, Eaux et Forêts », p. 283-299.

H. FURGEOT, Répertoire numérique manuscrit de la sous-série Z², 1892.

Elie BERGER, Répertoire numérique multigraphié de la sous-série Z^{1E}, 1889.

Archives départementales de Paris

- **DB⁶**. Juridiction consulaire de Paris, 1560-1800.

Seule institution judiciaire d'Ancien Régime siégeant à Paris dont les fonds ont été versés aux Archives de Paris et non aux Archives nationales, la Juridiction consulaire de Paris a été créée en 1563 à la requête des marchands de Paris.

Instruments de recherche

Répertoire numérique, 1927.

Guide de la juridiction consulaire, 2009

Archives départementales des Yvelines

- **Bailliage de Viroflay**

Le ressort du bailliage de Viroflay comprend la paroisse de Chaville.

- **Prévôté de Montreuil**

Le ressort du bailliage de Montreuil comprend les paroisses de Sèvres et de Ville-d'Avray.

SÉRIE C

SÉRIE C

ADMINISTRATIONS PROVINCIALES AVANT 1790

I. FONDS DE LA GENERALITE DE PARIS

1. PRESENTATION

La série C est principalement constituée des papiers des intendants de police, justice et finances qui exerçaient leurs fonctions dans le cadre administratif des généralités, elles-mêmes divisées en élections. Le fonds de la généralité de Paris fut transféré à Versailles dès la Révolution. Toutes les paroisses (au sens fiscal du terme) des Hauts-de-Seine appartiennent à la généralité de Paris.

Une des grandes opérations de la fin de l'Ancien Régime dans la généralité de Paris est le relevé cadastral ordonné par l'intendant Bertier de Sauvigny, établi entre 1776 et 1791. Cet arpentage général à but fiscal est à l'origine d'une série de plans très riches d'informations, appelés communément "plans d'intendance".

2. DEVOLUTION DE L'ANCIEN DEPARTEMENT DE LA SEINE

Néant.

3. DEVOLUTION DE L'ANCIEN DEPARTEMENT DE LA SEINE-ET-OISE (C).

C 1-6. Plans d'intendance et procès-verbaux d'arpentage. Chaville, Garches, Marnes, Meudon, Rueil (sauf le procès-verbal), Saint-Cloud, Sèvres, Vaucresson, Ville d'Avray.

1778-1789.

13 plans, 13 pièces papier.
Dévolution en 1987.

Instruments de recherche :

A. LESORT, *Archives départementales de Seine-et-Oise. Répertoire numérique de la série C*, Versailles, 1912, 52 p.

4. SOURCES COMPLEMENTAIRES

Plans d'intendance et procès-verbaux d'arpentage : tableau des sources complémentaires

<i>Commune</i>	<i>Lieu de conservation</i>	<i>Cote</i>	<i>Nature du document</i>
ANTONY	<i>Archives nationales</i>	F ² I 493, 2 ^e liasse Seine, dossier 2	pv arpentage, 1780-1787
BOULOGNE	<i>Archives de Paris</i>	D 4 AZ 1280, pièce 1	pv arpentage, 1778
BOURG-LA-REINE	<i>Archives municipales</i>		pv arpentage, 1778
NANTERRE	<i>Archives de Paris</i>	Cartes et plans 4923	Plan, 1781
PUTEAUX	<i>Archives de Paris</i>	Cartes et plans 4925	Plan, 1782
SCEAUX	<i>Archives de Paris</i>	D 4 AZ 1280, pièce 2	pv arpentage, 1778
SURESNES	<i>Archives nationales</i>	N III Seine 1259	Plan, 1782

Archives nationales

- Z¹G, Election de Paris

Z¹G 234-461. Rôles de la taille de l'Election de Paris, XVIII^e s.

Instruments de recherche

Suzanne CLEMENCET, « Z¹G. Election de Paris », *Guide des recherches dans les fonds judiciaires de l'Ancien Régime*, Paris, Archives nationales, 1958, p. 309-313.

J. GUEROUT, *Rôles de la taille de l'Élection de Paris conservés aux Archives nationales (sous-série Z^{1G}) et dans les archives départementales (paroisses fiscales et communes correspondantes du XVIII^e siècle à nos jours)*. Inventaire, Paris, Archives nationales, 1981.

Voir aussi :

M. TOUZERY, *Dictionnaire des paroisses fiscales de la généralité de Paris d'après le cadastre de Bertier de Sauvigny, 1776-1791*, Editions du Lys, 1995, 628 p.

II. FONDS DE L'ENREGISTREMENT : INSINUATION LAÏQUE ET CONTRÔLE DES ACTES.

1. PRESENTATION

La série C comprend les archives des bureaux de l'enregistrement d'Ancien Régime (sous-série 2 C : insinuation, contrôle des actes, centième denier).

C'est l'ordonnance de Villers-Cotterêt (1539) qui crée *l'insinuation* pour les donations, c'est-à-dire l'enregistrement par transcription des actes dans les juridictions royales. Le but en était la publicité : les registres de l'insinuation pouvaient être communiqués à tout demandeur. Des greffiers spéciaux, dits des *insinuations laïques*, sont créés auprès des juridictions royales, par l'édit de mai 1553, qui étend cette formalité à d'autres catégories d'actes. L'organisation définitive de l'insinuation laïque date de l'édit de décembre 1703.

L'insinuation donne lieu à la perception de droits. L'édit de décembre 1703 distingue deux genres d'insinuation. L'*insinuation du centième denier* était de beaucoup la plus importante. Des registres spéciaux sont consacrés à enregistrer exclusivement les mutations d'immeubles, sur lesquelles est alors perçue une taxe, le *centième denier*, soit 1 % de la valeur de l'immeuble. Pour l'autre insinuation, dite *insinuation suivant le tarif*, les droits étaient calqués sur ceux du contrôle des actes.

L'institution du *contrôle* diffère de celle de l'insinuation. Elle consiste en l'enregistrement d'une simple analyse sans transcription de l'acte, afin d'authentifier sa date, et sert de base à la perception de droits d'enregistrement. La mention du contrôle est aussi portée sur l'acte contrôlé. Après des tentatives de mise en place par les édits de juin 1581 et de juin 1627, l'édit de mars 1693 soumet *tous les actes des notaires* à la formalité du contrôle. A leur tour, *les actes sous seing privé* sont assujettis à la formalité du contrôle à compter de 1706 (édit d'octobre 1705) afin d'être

opposables en justice. Le contrôle s'applique également, selon le tarif de 1722, à certains *actes administratifs* (nominations de maires, échevins, officiers, etc.) et certains *actes judiciaires* (adjudications). Les contestations relatives au contrôle devaient être portées devant l'intendant.

Les actes soumis à la fois au contrôle et à l'insinuation devaient d'abord être contrôlés avant d'être insinués. Les registres du contrôle n'étaient pas publics. Le bureau compétent est celui du lieu où l'acte est passé.

On notera que Paris est un cas particulier dans le système du contrôle : les actes passés devant les notaires de Paris furent exemptés du droit de contrôle dès 1694 en échange du million de livres que ces derniers avaient prêtés au Trésor.

2. DEVOLUTION DE L'ANCIEN DEPARTEMENT DE LA SEINE (C⁶ ET DQ¹⁴)

- Bureau de Boulogne.

Le bureau de Boulogne a son existence attestée entre 1698 et 1723, date à laquelle il fut supprimé et réuni au bureau de Saint-Cloud.

Pas de registres conservés.

- Bureau de Bourg-la-Reine.

Les attributions de ce bureau sont incomplètes. Voir le bureau de Longjumeau.

C⁶ 543-544. Contrôle des actes sous seing privé, 1769-1780.

1769-1780.

- Bureau de Colombes.

Le bureau de Colombes est supprimé en 1737, et réuni à Nanterre.

Ressort : Colombes, Courbevoie, Gennevilliers

C⁶ 417. Contrôle des actes, 1722-1737.

1722-1737.

- Bureau de Nanterre.

Le bureau de Nanterre a réuni en 1731 celui de Rueil et en 1737 celui de Colombes. Il est supprimé en 1791 au profit de Neuilly.

Ressort : Nanterre, Puteaux, Courbevoie, Asnières, Gennevilliers, Colombes, Carrières-Saint-Denis, Montesson, Chatou, Croissy, Rueil

C⁶ 427-446. Contrôle des actes, 1711-1791.

C⁶ 423. Insinuations et centième denier, 1713-1719.
C⁶ 423-426 et C⁶ 418. Centième denier, 1720-1787.
C⁶ 422. Insinuations suivant le tarif, 1767-1789.
DQ¹⁴ 7. Table des donations, 1741-1791.
DQ¹⁴ 2083. Table des testaments, 1758-1791.
C⁶ 447 et DQ¹⁴ 52. Table des contrats de mariage, 1767-1791.
C⁶ 448-449. Tables des acquéreurs et nouveaux possesseurs, 1783-1787.
1711-1791.

- Bureau de Rueil.

Le bureau de Rueil est supprimé en 1731, et réuni à Nanterre.
Ressort : Rueil, Nanterre, Chatou, Suresnes et Puteaux.

C⁶ 451-452. Contrôle des actes, 1696-1708, 1712-1716, 1720-1731 ; insinuation et centième denier, 1705-1720 ; centième denier, 1726-1731.
1696-1731.

- Bureau de Vanves.

Le bureau de Vanves est supprimé en 1780, et réuni au bureau de Meudon.
Ressort : Vanves, Fontenay, Issy et Vaugirard.

Pas de registres conservés.

Instruments de recherche :

G. BAILHACHE, "Seine", *Guide des recherches dans les fonds d'enregistrement sous l'Ancien Régime*, Paris, 1958, p. 305-317.

Ce chapitre corrige les informations incomplètes ou erronées du répertoire cité ci-dessous.

E. COYECQUE et H. PROST, *Archives du département de la Seine et de la Ville de Paris. Répertoire des fonds des insinuations de Paris et des bureaux des domaines de banlieue. C⁶*, Paris, 1926.

3. DEVOLUTION DE L'ANCIEN DEPARTEMENT DE LA SEINE-ET-OISE (C).

- Bureau de Meudon.

Ressort : Bagneux, Chatillon, Chaville, Clamart, Fleury, Fontenay, Issy, Meudon, Montrouge, Vanves, Vaugirard, Vélizy, Viroflay.

- C 1793-1819. Contrôle des actes, 1706-1791.
- C 3342-3344. Tables des vendeurs et nouveaux possesseurs, 1774-1791.
- C 3345. Table des baux des biens appartenant aux laïcs, 1764-1795.
- C 3346. Table des baux des biens des gens de main-morte, 1775-1790.
- C 3347-3348. Tables des partages et co-partageants, 1769-1791.
- C 3349. Table des actes donnant ouverture au centième denier, 1746-1791.
- C 3350. Table des contrats de mariage, 1767-1791.
- C 3351. Table des mutations en ligne collatérale, 1754-1791.

1706-1791.

- Bureau de Saint-Cloud.

Ressort : Auteuil, Boulogne, Garches, Marnes, Saint-Cloud, Sèvres, Suresnes, Vaucresson, Ville d'Avray.

- C 2739-2773. Contrôle des actes, 1714-1789.
- C 3421/1 et 3428. Tables des vendeurs et nouveaux possesseurs, 1777-1791.
- C 3421/2. Tables des successions, s.d.
- C 3420. Table des baux des biens des gens de main-morte, 1776-1789.
- C 3423. Table des contrats de mariage, 1747-1790.
- C 3429. Table des mutations en ligne collatérale, 1747-1791.

1714-1791.

- C 3421/2. Table des successions, Chaville, Garches, Ville d'Avray. s.d.
- C 3421/3. Table des successions, Meudon, Sèvres. s.d.
- C 3422. Table des successions, Saint-Cloud, Ville d'Avray. s.d.

2,5 m.l.

Dévolution en 1987.

Instruments de recherche :

A. LESORT, *Archives départementales de Seine-et-Oise. Répertoire numérique de la série C*, Versailles, 1912, 52 p. [C 1-3185].

Pour les tables : Répertoire numérique dactylographié.

**Liste des paroisses avec le bureau correspondant
(d'après les travaux de G. Bailhache pour la Seine, et les registres des bureaux de Meudon et Saint-Cloud).**

NOM DE LA PAROISSE	Bureau de contrôle des actes
ANTONY	LONGJUMEAU
ASNIERES	NANTERRE
BAGNEUX	VANVES jusqu'en 1780 puis MEUDON
BOULOGNE	SAINT-CLOUD
BOURG-LA-REINE	BOURG-LA-REINE pour les actes sous seing privé (1769-1780) et LONGJUMEAU
CHÂTENAY[-MALABRY]	LONGJUMEAU
CHÂTILLON	VANVES jusqu'en 1780 puis MEUDON
CHAVILLE	MEUDON
CLAMART	MEUDON
CLICHY	MONCEAU
COLOMBES	COLOMBES jusqu'en 1737 puis NANTERRE
COURBEVOIE	COLOMBES jusqu'en 1737 puis NANTERRE
FONTENAY-aux-ROSES	VANVES jusqu'en 1780 puis MEUDON
GARCHES	SAINT-CLOUD
GENNEVILLIERS	COLOMBES jusqu'en 1737 puis NANTERRE
ISSY[-les-MOULINEAUX]	VANVES jusqu'en 1780 puis MEUDON
MARNES[-la-COQUETTE]	SAINT-CLOUD
MEUDON	MEUDON
MONTRouGE	GENTILLY (?) Et en partie, VANVES jusqu'en 1780 puis MEUDON
NANTERRE	RUEIL jusqu'en 1731 puis NANTERRE
NEUILLY[-sur-SEINE] (Villiers-la-Garenne)	MONCEAU
LE PLESSIS[-ROBINSON] (Le Plessis-Piquet)	LONGJUMEAU

PUTEAUX	RUEIL jusqu'en 1731 puis NANTERRE
RUEIL[-MALMAISON]	RUEIL jusqu'en 1731 puis NANTERRE
SAINT-CLOUD	SAINT-CLOUD
SCEAUX	LONGJUMEAU
SEVRES	SAINT-CLOUD
SURESNES	SAINT-CLOUD
VANVES	VANVES jusqu'en 1780 puis MEUDON
VAUCRESSON	SAINT-CLOUD
VILLE-D'AVRAY	SAINT-CLOUD

SÉRIE D

SÉRIE D

INSTRUCTION PUBLIQUE

1. PRESENTATION

La série D rassemble principalement les fonds provenant des établissements d'enseignement d'Ancien Régime.

2. DEVOLUTION DE L'ANCIEN DEPARTEMENT DE LA SEINE

Néant. La série D n'existe pas aux Archives de Paris.

3. DEVOLUTION DE L'ANCIEN DEPARTEMENT DE LA SEINE-ET-OISE (D).

- Ursulines de Saint-Cloud.

D 1900-1903. Titres de propriété, vêtements et professions, décès.

1661-1789.

- Congrégation des Filles de la Croix, à Rueil.

La congrégation des Filles de la Croix de Paris a fondé en 1640 un établissement à Rueil pour "vacquer à l'instruction des filles de la dite paroisse de Ruelle" (D 1946).

D 1946-1956. Fondation, titres de propriété et baux, comptabilité, vêtements et professions.

1566-1791.

5 cartons.

Dévolution en 1987.

Instruments de recherche :

E. COÛARD, *Département de Seine-et-Oise. Inventaire sommaire des Archives départementales (...). Archives civiles. Série D. Tome I : Articles 1-455*, 1904, 403 p.

H. LEMOINE, *Département de Seine-et-Oise. Inventaire sommaire des Archives départementales (...). Archives civiles. Série D. Tome II : Articles 456-1958*, Corbeil, 1940, 214 p.

SÉRIE E

SÉRIE E

FAMILLES, NOTAIRES

I. TITRES DE FAMILLE

1. PRESENTATION

La série E est consacrée aux archives concernant les familles et les individus : papiers de famille saisis en séquestre sur les familles émigrées à l'époque révolutionnaire, fonds notariaux, état civil. Les papiers de famille, comme on peut le comprendre aisément, ne sont pas logiquement distribuables entre les départements de la petite couronne ; aussi n'en trouvera-t-on guère ici. En revanche, les fonds des notaires et de l'état civil sont complets, autant que faire se peut.

2. DEVOLUTION DE L'ANCIEN DEPARTEMENT DE LA SEINE (DE 2)

- DE 2 /3 et 4.

Plan d'Antony, 1751 ; “ Atlas du plan de la seigneurie d'Antony, suivi d'un répertoire indicatif, correspondant aux déclarations du nouveau terrier, fait en 1788 ”.

Dévolution en 1994.

- Pièces isolées : 1 J 553-557.

5 pièces.

Titres de propriétés sises à Bagneux, Fontenay-aux-Roses, Neuilly, Sceaux et Suresnes.

1651-1835

Dévolution en 1987.

Ces pièces étant isolées, elles ont été reclassées dans la sous-série 1 J.

Instruments de recherche :

Blandine GIRARD-BUSSON, *Répertoire numérique détaillé de la sous-série 1 J*, Nanterre, Archives départementales des Hauts-de-Seine, 1996.

3. DEVOLUTION DE L'ANCIEN DEPARTEMENT DE LA SEINE-ET-OISE (E ET E SUP).

- Pièces isolées : 1 J 467-501.

37 articles.

Papiers de familles, de seigneuries (Fleury à Meudon, Sèvres, Ville-d'Avray), de paroisses (Chaville, Meudon, Rueil).

1557-fin XVIIIe s.

Dévolution en 1987.

Ces pièces étant isolées, elles ont été reclassées dans la sous-série 1 J.

Instruments de recherche :

Blandine GIRARD-BUSSON, *Répertoire numérique détaillé de la sous-série 1 J*, Nanterre, Archives départementales des Hauts-de-Seine, 1996.

- Fonds de l'abbé Pierre Dugarry, curé de Ville d'Avray (E 854-877) : 39 J 1-24

24 articles.

Papiers personnels, correspondance, livre de comptes, autobiographie, sermons, panégyriques, publications.

Fin XVIIIe siècle (notamment 1770-1790)

Dévolution en 1987.

Ce fonds a été reclassé dans la sous-série 39 J.

Instruments de recherche :

Ch. DUFAURE, *Département de Seine-et-Oise. Inventaire sommaire des Archives départementales (...) série E*, Versailles, 1866.

- Fonds de la seigneurie de La Fouilleuse à Rueil (E SUP 133-138 bis) : 40 J 1-7.

7 articles.

Seigneurie et château de La Fouilleuse. Titres de propriété, ventes et acquisitions, baux, contrats, plan.

1451-1824

Dévolution en 1987.

Ce fonds a été reclassé dans la sous-série 40 J.

Instruments de recherche :

H. LEMOINE, *Département de Seine-et-Oise. Inventaire sommaire des Archives départementales (...) série E supplément*, Largentière, 1947.

II. SOUS-SÉRIE 3 E : FONDS NOTARIAUX

1. CONSTITUTION DES FONDS NOTARIES

Au printemps 1975, les études notariales de l'ancien département de la Seine, qui étaient conservées au Minutier central des notaires (Archives nationales, Paris)¹, ont été dévolues aux Archives des Hauts-de-Seine. Il s'agit des études de Boulogne-Billancourt, Bourg-la-Reine, Colombes, Courbevoie, Montrouge, Nanterre, Sceaux et Suresnes.

De même, en 1976 et 1977, les Archives départementales des Yvelines ont dévolu les études de Meudon 2, Saint-Cloud 2 et Sèvres 2. Ces fonds ont été complétés par des versements faits directement par les notaires. Par la suite, cinq études n'ayant fonctionné que sous l'Ancien régime ont été dévolues par les Archives des Yvelines en 1987 : Chaville, Meudon 1, Rueil-Malmaison 1, Saint-Cloud 1, Sèvres 1.

Deux études ont remis leurs minutes depuis l'origine directement aux Archives des Hauts-de-seine : Clichy et Rueil-Malmaison 2.

Les notaires ont par la suite continué à effectuer des versements aux Archives des Hauts-de-Seine. On notera cependant que les répertoires des actes rédigés par les notaires accompagnent rarement les minutes.

- 2. FONDS COMPLEMENTAIRES

- Aux Archives des Hauts-de-Seine :

- Série U :

Les doubles des répertoires de notaires, déposés par ceux-ci aux greffes des tribunaux de première instance, ont fait l'objet de versement de la part des tribunaux. Ils sont classés dans la sous-série **8 U**.

¹ Contrairement à la situation commune aux autres départements français, les études notariales de la Seine avaient été déposées au Minutier central, au lieu des archives départementales, faute de place.

- Série J :

Contrairement aux minutes et répertoires, les dossiers de clients ne sont pas archives publiques et ne font donc pas l'objet de versement. Certains notaires toutefois ont remis leurs dossiers de clients aux Archives départementales. Voir les sous-séries **10 J et 11 J** (expéditions d'actes et dossiers de clients du notariat de Sceaux), **31 J** (dossiers de clients du notariat de Courbevoie), **35 J** (dossiers de clients du notariat de Suresnes).

- Aux Archives nationales, minutier central :

Les notariats de Neuilly 1 et de Vanves sont conservés au Minutier central pour la raison suivante : en 1859, le siège de ces deux études se trouvait situé sur des portions de territoire qui furent rattachées à Paris.

- Aux Archives nationales, ZZ¹ :

La sous-série ZZ¹ est formée de plusieurs fonds ou épaves de fonds de notariats ou de tabellionnages. On y trouve des minutes de notaires d'Antony, Asnières, Bourg-la-Reine, Colombes, Fontenay-aux-Roses, Gennevilliers, Neuilly, Saint-Cloud, Sèvres, Suresnes, Ville d'Avray, principalement des XVI^e et XVII^e siècles.

Instruments de recherche :

E. COYECQUE et A. CORNILLEAU, Etat numérique dactylographié des groupes de minutes classés dans les séries S, Z², et ZZ¹, 1946.

- 3. AUTRES ETUDES NOTARIALES

Entre 1874 et 1981, 16 nouvelles études notariales ont été créées dans le ressort du département. Etant donnée la date récente de leurs minutes, celles-ci n'ont pas encore fait l'objet de versement aux Archives départementales.

- 4. TABLEAU DES FONDS CONSERVES

Nom de l'étude	Date de création	Cotes	Dates extrêmes	Métrage (m.l.)
ANTONY		Archives nationales ZZ ¹ 6-8	1526-1528, 1617-1626	
ANTONY	19 mai 1964			
ASNIERES		Archives nationales ZZ ¹ 10	1500-1688	
ASNIERES	17 août 1897			
BAGNEUX	21 janvier 1977			
BOULOGNE 1		3 E BOU 1-1483	1708-1935	
BOULOGNE 2	19 mai 1964			
BOURG-LA-REINE		Archives nationales ZZ ¹ 44/1	1566-1673	
BOURG-LA-REINE		3 E BRG 1-580	1610-1900	56,50
CHATENAY-MALABRY	19 mai 1964			
CHAVILLE		E 6340-6351	1585-1666	0,30
CLAMART	19 mai 1964			
CLICHY	7 septembre 1864	3 E CLI 1-489	1864-1909	56
COLOMBES		Archives nationales ZZ ¹ 83	1729-1747	
COLOMBES		3 E COL 1-790	1606-1900	110
COURBEVOIE 1		3 E COU 1-757	1572-1900	82
COURBEVOIE 2	19 juillet 1979			
FONTENAY-AUX-ROSES		Archives nationales ZZ ¹ 162	1762-1778	

GARCHES	19 mai 1964			
LA GARENNE-COLOMBES	19 mai 1964			
GENNEVILLIERS		Archives nationales ZZ ¹ 168	1613-1678	
GENNEVILLIERS	27 mai 1981			
ISSY-LES-MOULINEAUX	19 mai 1964			
LEVALLOIS-PERRET	29 mai 1896			
MEUDON 1		E 7083-7128	1563-1669	2
MEUDON 2		3 E MEU 1-573	1670-1901	58
MONTRouGE		3 E MON 1-1813	1693-1920	
NANTERRE		3 E NAN 1-964	1737-1935	
NEUILLY		Archives nationales ZZ ¹ 273	1625-1694	
NEUILLY 1		Minutier central, étude CXIV		
NEUILLY 2	12 février 1874			
NEUILLY 3	19 mai 1964			
PUTEAUX	19 mai 1964			
RUEIL 1		E 7197	1641-1664	0,20
RUEIL 2		3 E RUE 1-726	1726-1899	56
SAINT-CLOUD		Archives nationales ZZ ¹ 335	1653-1674	
SAINT-CLOUD 1		E 7200-7283	1546-1789	5
SAINT-CLOUD 2		3 E SCL 1-402	1644-1890	45,50
SCEAUX		3 E SCE 1-1470	1572-1920	165
SEVRES		Archives nationales	1604-1663	

		ZZ ¹ 385-390		
SEVRES 1		E 7303-7315	1630-1680	1
SEVRES 2		3 E SEV 1-846	1737-1900	70
SURESNES		Archives nationales ZZ ¹ 432-439	1598-1659 1740-1744	
SURESNES		3 E SUR 1-1188	1767-1930	112
VANVES 1		Minutier central, étude CIII		
VANVES 2	16 juillet 1908			
VILLE D'AVRAY		Archives nationales ZZ ¹ 529	1607-1608	
TOTAL				1084,50

Instruments de recherche :

- A.J.A. THOMAS, *Notariats du département de la Seine*, Paris, 1862.

Cet ouvrage présente l'ensemble des études notariales de l'ancien département de la Seine, de l'origine à 1860, avec la succession des notaires par étude, et une liste alphabétique des notaires de Paris et de la banlieue.

Les ADHS disposent du microfilm d'un exemplaire de cet ouvrage, mis à jour jusqu'en 1975 par l'ancien notaire de Courbevoie, Maître Jacques HÉROLD. Il l'avait complété aussi par les historiques des études notariales de l'ancien département de la Seine-et-Oise, situées actuellement dans le ressort des départements de la petite couronne.

H. LEMOINE, *Département de Seine-et-Oise. Inventaire sommaire des Archives départementales (...) série E supplément*, Largentière, 1947.

- *Répertoires numériques* dactylographiés, par étude.

III. SOUS-SÉRIE 4 E : REGISTRES PAROISSIAUX ET D'ÉTAT CIVIL

1. NATURE DU FONDS

Depuis les ordonnances de Villers-Cotterêts (1539), et de Blois (1579), les curés de paroisse avaient pour charge obligatoire d'établir des registres de baptêmes, mariages et sépultures. A compter de 1667, puis surtout de 1736, ils devaient rédiger ces registres en deux exemplaires, le second exemplaire étant remis au greffe de la juridiction royale du lieu (bailliage ou sénéchaussée).

Cette charge a été transférée à partir de 1792 aux maires des communes, qui, en tant qu'officiers de l'état civil, doivent alors dresser les actes de naissance, mariages et décès. Le second exemplaire des registres est alors envoyé au greffe du tribunal de première instance.

Les exemplaires du greffe sont versés aux Archives départementales au bout d'un délai de cent ans.

Les deux exemplaires sont des originaux ayant même valeur de preuve.

2. CONSTITUTION DU FONDS

Les fonds en région parisienne ont une histoire propre due à l'éclatement des deux départements de la Seine et de la Seine-et-Oise. L'état de la collection départementale est tout-à-fait différent pour les 27 communes de l'ancienne Seine et pour les 9 communes de l'ancienne Seine-et-Oise.

- Département de la Seine :

La collection des registres paroissiaux et d'état civil du greffe du tribunal civil de Paris a été détruite dans l'incendie du Palais de justice lors des événements de la Commune en 1871. Seuls les registres de l'état civil (à partir de 1793) ont fait l'objet d'une reconstitution à partir de la collection communale. Ils ont été dévolus en 1975 au greffe du tribunal de grande instance de Nanterre, puis versés aux Archives départementales à partir de 1979.

- Département de la Seine-et-Oise :

La collection des registres paroissiaux et d'état civil du greffe du tribunal de grande instance des Yvelines a été régulièrement versé aux Archives départementales des Yvelines, puis dévolue aux Archives des Hauts-de-Seine en 1980.

Les tables décennales ont été versées dans les mêmes conditions par les greffes des tribunaux. Elles remontent à 1793 sauf les tables de trois communes de

l'ancienne Seine-et-Oise (Garches, Sèvres et Vaucresson) qui ne commencent qu'en 1802.

Les collections registres paroissiaux et d'état civil, ainsi que les tables décennales, ont fait l'objet de campagnes de microfilmage, puis de numérisation, cette dernière étant actuellement en cours

Sont actuellement disponibles, sous différents supports (documents originaux, documents numérisés, microfilms) :

- collection des registres paroissiaux des communes de l'ancien département de la Seine (microfilms réalisés depuis les collections communales)
- collection des registres paroissiaux des communes de l'ancien département de Seine-et-Oise
- registres des actes d'état-civil de toutes les communes de 1793 à 1932
- tables décennales de l'état-civil de 1793 à 1932, sauf pour les communes de l'ancien département de Seine-et-Oise de 1903 à 1932.

Instruments de recherche :

- *Guide de l'état civil aux Archives départementales des Hauts-de-Seine*, Nanterre, 1998 [à paraître].

Par commune, cet ouvrage récapitule l'ensemble des sources existantes : l'état de la collection communale (conservé en commune), l'état de la collection départementale (conservé aux Archives départementales), l'état des tables décennales et des microfilms.

- André LESORT, *Archives du département de la Seine et de la ville de Paris. Inventaire sommaire de la série D.E supplément. Registres paroissiaux et d'état civil de la commune d'Antony (1718-1799)*, Paris, 1952.

- 4. FONDS COMPLEMENTAIRES

Aux Archives des Hauts-de-Seine :

- **D3L 1 /3-5** : Registres de mariages des municipalités de canton (Châtillon, Issy, Sceaux), an VII - an VIII.

- **3 J** : Registres de catholicité déposés par l'Archevêché de Paris.

- **13 J** : Transcription des actes de BMS de Issy, Montrouge et Vanves, par M. René Allard.

Aux Archives nationales :

- **L. Monuments ecclésiastiques.** Titre V : Collégiales et paroisses du diocèse de Paris.

Paroisses rurales. Bourg-la-Reine (L 718) ; Châtenay (L 720) ; Fontenay-aux-Roses (L 721) ; Saint-Cloud (L 726) ; Vanves (L 726).

H. Fr. DELABORDE, Répertoire numérique manuscrit [L 1 à 746], 1896.

IV. SOUS-SÉRIE 5 E : PIÈCES ANNEXES DE L'ÉTAT CIVIL

1. PRESENTATION

L'*Instruction générale relative à l'état civil* indique que le double des pièces annexes suit le même sort que les registres de l'état civil : elles doivent être déposées au greffe du tribunal de grande instance (art. 55).

La loi prescrit en effet la remise d'un certain nombre de pièces à l'officier de l'état civil, en vue de l'établissement ou de la transcription d'un acte, ou de la transcription d'une décision judiciaire à l'état civil (art. 110) :

- pièces que les futurs époux produisent pour leur mariage ;
- procurations ;
- expéditions d'actes de l'état civil remises en vue de la transcription, et éventuellement, de la traduction en langue française de ces documents ;
- expéditions des décisions judiciaires à transcrire sur les registres, ainsi que les pièces jointes à la demande de transcription.

L'*Instruction* explique le mode de classement de ces pièces (art. 56). Les pièces concernant un même acte sont regroupées. Les dossiers ainsi constitués sont classés par ordre de date. Les liasses qui en résultent peuvent être reliées.

Les greffes doivent conserver 50 ans les pièces annexes. Au terme de ce délai, elles peuvent être éliminées. Les Archives des Hauts-de-Seine ont préféré les conserver, et cette source s'avère utile pour satisfaire nombre de demandes.

2. FONDS CONSERVE

Les pièces annexes sont versées régulièrement par le greffe du tribunal de grande instance de Nanterre depuis 1979. Les pièces annexes provenant du département de la Seine sont reliées, celles de Seine-et-Oise sont en liasses. En ce qui concerne les registres, pour chaque année, on trouve d'abord la série des pièces annexées aux mariages, puis, par ordre chronologique, les pièces annexées aux autres actes.

<i>Cotes</i>	<i>Dates extrêmes</i>	<i>Métrage</i>
5 E 1-1948	1921-1947 (Quelques lacunes, selon communes)	197 m.l.

SÉRIE G

SÉRIE G

CLERGÉ SÉCULIER

Eglises collégiales et paroissiales

1. PRESENTATION

La série G regroupe les archives relatives à la gestion des biens ecclésiastiques séculiers saisis par le décret du 2 novembre 1789 qui mettait les biens du clergé à la disposition de la nation. Toutes les paroisses du ressort des Hauts-de-Seine appartenaient à l'évêché de Paris, érigé en archevêché en 1622². La série G des Hauts-de-Seine a été uniquement constituée par la dévolution des archives des paroisses, conservées jusqu'alors aux Archives de Paris et des Yvelines.

2. DEVOLUTION DE L'ANCIEN DEPARTEMENT DE LA SEINE (1 DG à 11 DG)

Fabriques des paroisses d'Asnières, Bagneux, Boulogne, Clamart et Fontenay-aux-Roses. Fondations, legs, rentes.

1528-1795

5 articles.

Dévolution en 1993

3. DEVOLUTION DE L'ANCIEN DEPARTEMENT DE LA SEINE-ET-OISE (G ET G SUP).

Eglise collégiale de Saint-Cloud (1682-1788) ; paroisses de Chaville, Colombes, Garches, Marnes, Meudon, Rueil, Sèvres, Vaucresson, Ville-d'Avray ; confrérie de Saint-Cloud (1782)

1486-1791

2 m.l.

Dévolution en 1987.

² L'évêché de Versailles a été créé en 1790, à la suite de la création du département de la Seine-et-Oise.

Instruments de recherche :

E. COÛARD, *Inventaire sommaire des Archives départementales (...). Seine-et-Oise. Archives ecclésiastiques. Série G. Clergé séculier. Articles 1-1167*, Versailles, 1895, 426 p.

H. LEMOINE, *Département de Seine-et-Oise. Inventaire sommaire des Archives départementales (...). Archives ecclésiastiques. Série G (supplément). Articles 1-216*, Corbeil, 1940, 12 p.

4. SOURCES COMPLEMENTAIRES

Archives nationales

Les archives de l'archevêché de Paris, des chapitres, des séminaires, des églises collégiales et paroissiales, se trouvent aux Archives nationales et non aux Archives de Paris.

- **H⁵, Etablissements religieux. Comptabilité et titres de fondations de rentes.**

Paroisses rurales du diocèse de Paris.

H⁵ 3826, Antony (1744-1781) ; H⁵ *3737¹ et H⁵ *3737², Bagneux (1543-1790) ; H⁵ 3738, Bourg-la-Reine (1638-1706) , Châtenay (1688-1703), Châtillon (1554-1794) ; H⁵ *3806, Fontenay-aux Roses (1739-1773) ; H⁵ 3742², Issy (1695) ; H⁵ 3825, Montrouge (XVIIe s.) ; H⁵ 3826, Nanterre (1561-1764) ; H⁵ 3825, Sceaux (XVIIe-XVIIIe s.) ; H⁵ 3833, Vanves (1644-1781).

- **L, Monuments ecclésiastiques**

L 718-726, paroisses rurales du diocèse de Paris.

- **S, Biens des établissements religieux supprimés**

Paroisses des départements limitrophes de Paris : titres de propriété, legs, baux, etc.

S 3520, Antony (1408-1824) ; S 3523-3529, Bagneux (1393-an II) ; S 3531-3532, Bourg-la-Reine (1466-1791) ; S 3536-3537, Châtenay (1514-1791) ; S 3538, Châtillon (1389-1763) ; S 3544-3545, Clamart (1406-1792) ; S 3553-3554, Fontenay-aux-Roses (1394-1790) ; S 3557, Issy (1640-1790) ; S 3577, Montrouge (1488-1791)

; S 3619-3620, Nanterre (1762-1773) ; S 3582, Le Plessis-Piquet (1615-1791) ; S 3586, Sceaux (1501-1791) ; S 3589-3594, Vanves (1367-1791).

SÉRIE H

SÉRIE H

CLERGÉ RÉGULIER

*Ordres religieux d'hommes et de femmes ;
hôpitaux et hospices*

1. PRESENTATION

La série H regroupe les archives relatives à la gestion des biens ecclésiastiques des ordres réguliers saisis au même titre que les biens séculiers. La série H des Hauts-de-Seine est pratiquement inexistante. En effet, la plupart des documents sont aux Archives nationales, dans les fonds des grands ordres religieux.

2. DEVOLUTION DE L'ANCIEN DEPARTEMENT DE LA SEINE (1 DH).

Abbaye Sainte-Anne d'Issy.

1637-1760

1 article.

Dévolution en 1993

3. DEVOLUTION DE L'ANCIEN DEPARTEMENT DE LA SEINE-ET-OISE (34 H ET 103 H).

Capucins de Meudon : comptabilité (1779-1790). Hôtel-Dieu de Saint-Cloud : titres (1689-1795)

1689-1795

2 articles.

Dévolution en 1987.

Instruments de recherche :

H. LEMOINE, *Département de Seine-et-Oise. Inventaire sommaire des Archives départementales (...). Archives ecclésiastiques. Série H*, Corbeil, 1944, 180 p.

4. SOURCES COMPLEMENTAIRES

Archives nationales

Les références qui suivent ne sont pas exhaustives, mais sont données à titre indicatif.

- **G⁹, Commission des réguliers et des secours**

- **H⁵, Etablissements religieux. Comptabilité et titres de fondations de rentes.**

H⁵ 3638-3640. Abbaye de Sainte-Geneviève. Comptes de la maison de Nanterre, XVIIIe s.

H⁵ *4928. Ermites du Mont-Valérien : livre des prises d'habits et professions ; actes mortuaires. 1682-1791.

- **L, Monuments ecclésiastiques.**

- Abbaye de Saint-Germain-des-Prés. L 754-809 : Antony, Châtenay, Issy, Meudon, etc.

- Abbaye de Saint-Denis. L 829-867 : Neuilly-sur-Seine, etc.

- Abbaye de Sainte-Geneviève. L 879-887 : Nanterre, etc.

- Congrégation du Calvaire. L 962 : Religieux du Mont Valérien. 1633-1779.

- **LL, Monuments ecclésiastiques. Registres.**

- Abbaye de Saint-Germain-des-Prés. LL 1036, 1100 : Bagneux, Châtillon, Fontenay, Issy, Meudon : ensaisnements. LL 1040-1054, 1058, 1061, 1068, 1070-1080, 1148-1150 : cartulaires et censiers de Antony, Bagneux, Châtillon, Fontenay, Issy, Meudon, Puteaux, Suresnes.

- Abbaye de Saint-Denis. LL 1163-1164, 1167, 1181 : cartulaires et terriers de Neuilly-sur-Seine, Rueil, Vaucresson.

- Abbaye de Sainte-Geneviève. LL 1448-1449 : cartulaire de Nanterre et censier de Châtenay.

- Congrégation du Mont-Valérien. LL1590-1591 : registres capitulaires (1164-1745).

- **S, Biens des établissements religieux supprimés**

- Abbaye de Sainte-Geneviève. S 1541-1599 et 1610-1620 : titres de propriété hors Paris par ordre alphabétique de localités.
- Abbaye de Saint-Denis. S 2263-2275 : titres de propriété dans le département des Hauts-de-Seine (cant. Nanterre et Neuilly) ; S 2345-2348, titres de propriété à Rueil.
- Abbaye de Saint-Germain-des-Prés. S 2890-2975 : titres de propriété et prieurés hors Paris.
- Abbaye de Sainte-Perrine à Chaillot, formée par la réunion des couvents de Sainte-Geneviève à Nanterre puis à Chaillot, et de Sainte-Perrine de La Villette : S 4512-4514 (1470-1788).

- **Z¹⁰, Officialité de Paris**

Z¹⁰ 221-224. Minutes relatives à des unions, fondations ou suppressions d'établissements religieux.

Z¹⁰ 221. Construction d'une nouvelle église à Ville-d'Avray : titres et plans, 1789.

Z¹⁰ 225-236. Procédures criminelles menées contre des ecclésiastiques.

Z¹⁰ 225-227. Procédures notamment contre le curé de Suresnes, XVIIIe s.

SÉRIE L

SÉRIE L

ADMINISTRATIONS ET TRIBUNAUX DE LA PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE (1790-1800)

1. PRESENTATION

La Révolution française eut pour conséquence une importante réorganisation géographique et administrative ; en effet l'Assemblée constituante créa une organisation territoriale très hiérarchisée : le territoire français fut divisé en départements eux-mêmes subdivisés en districts (supprimés en l'an II), les districts en cantons et les cantons en communes.

Pour la série L, les opérations de dévolution des archives des anciens départements de la Seine et de la Seine-et-Oise ont porté sur les documents produits par les administrations cantonales ou communales entre 1790 à 1800, mais les fonds de l'administration du département, des districts et des juridictions n'ont pas été dissociés.

Il convient également de consulter aux Archives départementales les sous-séries complémentaires suivantes qui couvrent en partie la période révolutionnaire : les Domaines nationaux (5 Q), l'Enregistrement (3 Q), les justices de paix (4 U).

Par ailleurs, la bibliothèque André-Desguine comporte un important fonds d'imprimés révolutionnaires.

2. DEVOLUTION DE L'ANCIEN DEPARTEMENT DE LA SEINE

- **D 3 L 1/3-5, fonds des cantons de Sceaux, Châtillon et Issy.**

D 3 L 1/3. Canton de Sceaux.

D 3 L 1/4. Canton de Châtillon, (Bagneux, Châtillon, Fontenay, Montrouge).

D 3 L 1/5. Canton d'Issy (Clamart : mariages et divorces, Issy et Vanves : mariages).

1798-1800

La loi du 13 fructidor an VI (30 août 1798) imposa de célébrer les mariages au chef-lieu de canton et seulement les décadis ; ainsi, du 22 septembre 1798 au 26 juillet 1800, les mariages furent célébrés non à la commune, mais au chef-lieu de canton

et des registres spéciaux furent alors tenus. Seuls sont conservés les registres des actes de mariages des communes de l'ancien district de Sceaux.

17 registres

Dévolution en 1993.

- **D L IV 1 et D L IV 3, fonds des municipalités**

D L IV 1. Dossiers généraux sur les communes : lois, état civil, commerce, agriculture, subsistances, contributions, affaires militaires, polices, cultes, assistance. Bagneux, Boulogne, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry, Châtillon, Clichy, Colombes, Courbevoie, Fontenay-aux-Roses, Gennevilliers, Montrouge, Neuilly, Sceaux, Suresnes.

1791-1800

À signaler : documents concernant les Sociétés populaires de Gennevilliers et Sceaux.

D L IV 2-3. Société populaire de Sceaux : registre de comptes-rendus des séances, registre des dépenses et recettes.

1793-1795

(Voir aux ADHS le microfilm du registre de comptes-rendus de séances, 1 MI 54, vues 25 à 103)

1 carton, 2 registres.

Dévolution en 1993.

Instruments de recherche :

Répertoires numériques dactylographiés, 1993.

3. DEVOLUTION DE L'ANCIEN DEPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE

- **36 L 1-64, fonds du canton de Sèvres**

Municipalité cantonale. Elections. Séances : délibérations. Affaires financières : comptabilité, contributions, emprunt forcé de l'An IV. Economie et transports : agriculture, industrie, chemins vicinaux, grandes routes, navigations. Bienfaisance : indigents, enfants abandonnés, établissements de bienfaisance, dons. Instruction : écoles primaires, instituteurs. Affaires militaires : conscription, réquisitions, subsistances, pensions, Garde nationale, jugements militaires, gendarmerie : caserne de Sèvres. Affaires religieuses : cultes, pensionnaires ecclésiastiques.

1794-1800

64 articles (1 ml).

Dévolution en 1988.

- **41 L 19 et 41 L 43-46 : fonds des municipalités**

41 L 19. Rueil-Malmaison : contribution : matrice des rôles (1792-1793).

41 L 43. Meudon : registre des délibérations du comité de surveillance.

41 L 44-46. Sèvres : procès-verbaux des séances du comité de surveillance et révolutionnaire. Procès-verbaux des séances extraordinaires, arrestations, suspects, société des amis de la Constitution, affaires militaires, église, fêtes, réclamations (1793-an IV).

1792-An IV

5 cartons

Dévolution en 1988.

Instruments de recherche

Pierre LIONS (sous la direction de Jacques LEVRON), *Répertoire numérique imprimé de la série L, vol. 2, sous-séries 3 L - 42 L : cantons, communes, tribunal criminel de Seine-et-Oise*, Versailles, Archives départementales de Seine-et-Oise, 1959.

Répertoire manuscrit des délibérations des municipalités, des comités de surveillance et des sociétés populaires, Versailles, 1981.

4. LES SOURCES COMPLEMENTAIRES

Archives départementales de Paris

- **D 3 L 1/6-8.** District puis arrondissement de Sceaux. Tables décennales de naissances, mariages, décès. 3 registres.

1793-An X

- **D 4 L 1/1-36.** Contributions financières, mobilières, personnelles et somptuaires, des portes et fenêtres. Asnières, Boulogne, Clichy, Colombes, Courbevoie, Gennevilliers, Neuilly, Puteaux, Suresnes.

1791-an VIII.

(Voir aux ADHS le microfilm 1 MI 136-155).

- **DL 1.** Fonds du département affaires générales
74 articles.

- **DL 2.** Fonds des districts de Bourg-la-Reine (communes de Bagneux) et Saint-Denis (communes de Courbevoie et Boulogne).

- **DL 3.** Fonds de l'administration cantonale.

Instruments de recherche

Etat sommaire dactylographié, 1966, 28 p.

Archives départementales des Yvelines

- **1 LM 424 et 448.** Pièces diverses concernant la population des communes du canton de Sèvres.

1792-1799.

(*Voir aux ADHS le microfilm 1 MI 29*).

- **2 L O Versailles 91-92, 2 L V Versailles 167-168 et 201, 2 Q 40 :** comptes-rendus des comités de surveillance de Garches, Meudon, Rueil, Saint-Cloud, Sèvres ; clergé séculier : prestation de serment . etc.

1790-1795.

(*Voir aux ADHS le microfilm 1 MI 30*).

- **23 L.** Canton de Marly (comprend la commune de Rueil-Malmaison).

(*Voir aux ADHS le microfilm 1 MI 29*).

- **1 Q 485, 522 ; 2 Q 36, 74 ; 4 Q 17 ; 5 Q 194.** Domaines nationaux : mesures d'ordre général (délibérations, circulaires) ; biens de Mesdames à Meudon, Bellevue : inventaire, procès-verbaux de vente, etc.).

1797-1832.

(*Voir aux ADHS le microfilm 1 Mi 97-101*).

- **1 L : fonds du département, affaires générales**
806 art.

- **2 L : fonds des districts**

- **42 L : tribunal criminel de Seine-et-Oise.** 1792-an X.
249 art.

- **43 L : tribunaux de districts**

- **44 L : tribunal civil de Seine-et-Oise**

Instruments de recherche

E. Couard, *Inventaire sommaire imprimé des Archives départementales postérieures à 1789 : délibérations du conseil général et du directoire*, T.1, 1790-1793, Versailles, 1911. et T.2, 1793-an III, Versailles, 1940.

H. LEMOINE et Pierre LIONS, *Répertoire numérique imprimé de la série L : T.1 sous-série 1 L – 2 L, département et district*, Versailles, 1951.

Pierre LIONS (sous la direction de Jacques LEVRON), *Répertoire numérique imprimé de la série L, vol. 2, sous-série 3 L - 42 L : cantons, communes, tribunal criminel de Seine-et-Oise*, Versailles, Archives départementales de Seine-et-Oise, 1959.

44 L. Tribunal civil de Seine-et-Oise. Répertoire numérique dactylographié, 1985, 9 p.

Index manuscrit des noms de personnes, lieux et matières établi d'après des registres, 1948.

Archives municipales de Sèvres

- **1 D 4** . Société populaire de Sèvres : registre des séances.

1794-1795

(Voir aux ADHS le microfilm 1 MI 34).

- **T 1494/1**. Comité de surveillance de la commune de Clamart : registre des séances.

17 frimaire an II-11 messidor an II

(Voir aux ADHS le microfilm 1 MI 31).